

Sujet : Mourre Xavier demande : SENTIER DU LITTORAL

Date : Sun, 25 Oct 2020 17:19:06 +0100

Je suis l'un des propriétaires dans le Lotissement Jeanne d'Arc concernés par la création de ce nouveau sentier du littoral entre la plage des Bonnettes et la plage de La Garonne . Je reconnais l'utilité de ce nouveau sentier , A CONDITION TOUTEFOIS QUE LA SECURITE DU LOTISSEMENT soit assurée par une clôture fermée en haut de l'escalier appartement au lotissement , et qui serait cédé pour l'accès au sentier . Cela est indispensable et non-négociable.

Profil : particulier

Nom : Mourre

Prénom : Xavier

Adresse électronique : mourre@orange.fr

Code postal : 75116

Ville : Paris